

# **Financement Communautaire**

***Orientation sur la gouvernance locale***  
***Le 1er février 2023***

# Aperçu de la présentation

- Partie 1 : Rapports financiers et établissement de budgets

## Pause

- Partie 2 : Gestion des actifs
- Partie 3 : Emprunt de capitaux et financement à long terme
- Partie 4 : Récapitulation et questions

# Définition

## **Municipalité ou gouvernement local (GL)**

- Aux fins de cette présentation, les termes « municipalité » ou « gouvernement local » désignent cité, ville, village, communauté rurale et municipalité régionale

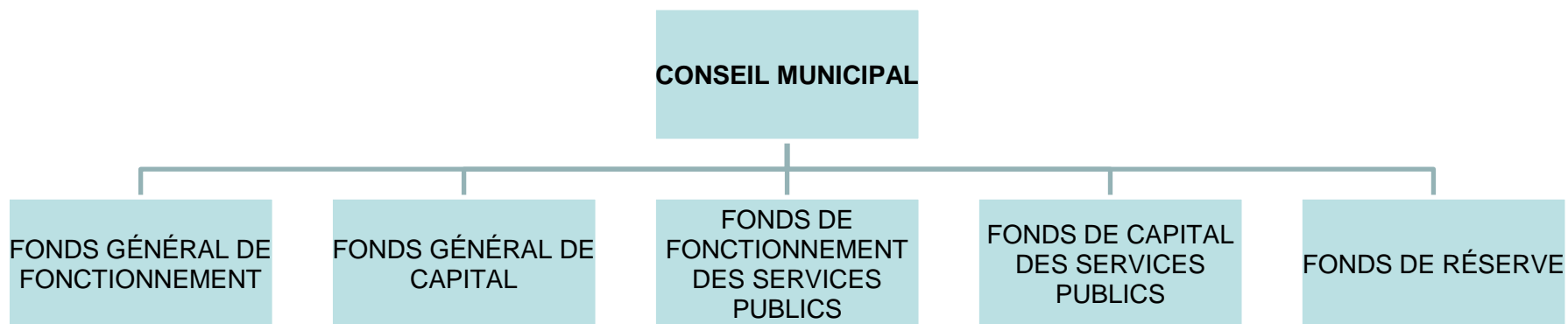
# Normes de comptabilité et de présentation de l'information financière

- Produire des rapports conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), aux normes comptables pour le secteur public (NCSP), à la *Loi sur la gouvernance locale* et au Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux
- Satisfaire à l'obligation publique du gouvernement local de rendre des comptes
- Évaluer les résultats des activités du gouvernement local
- Effectuer des contrôles internes

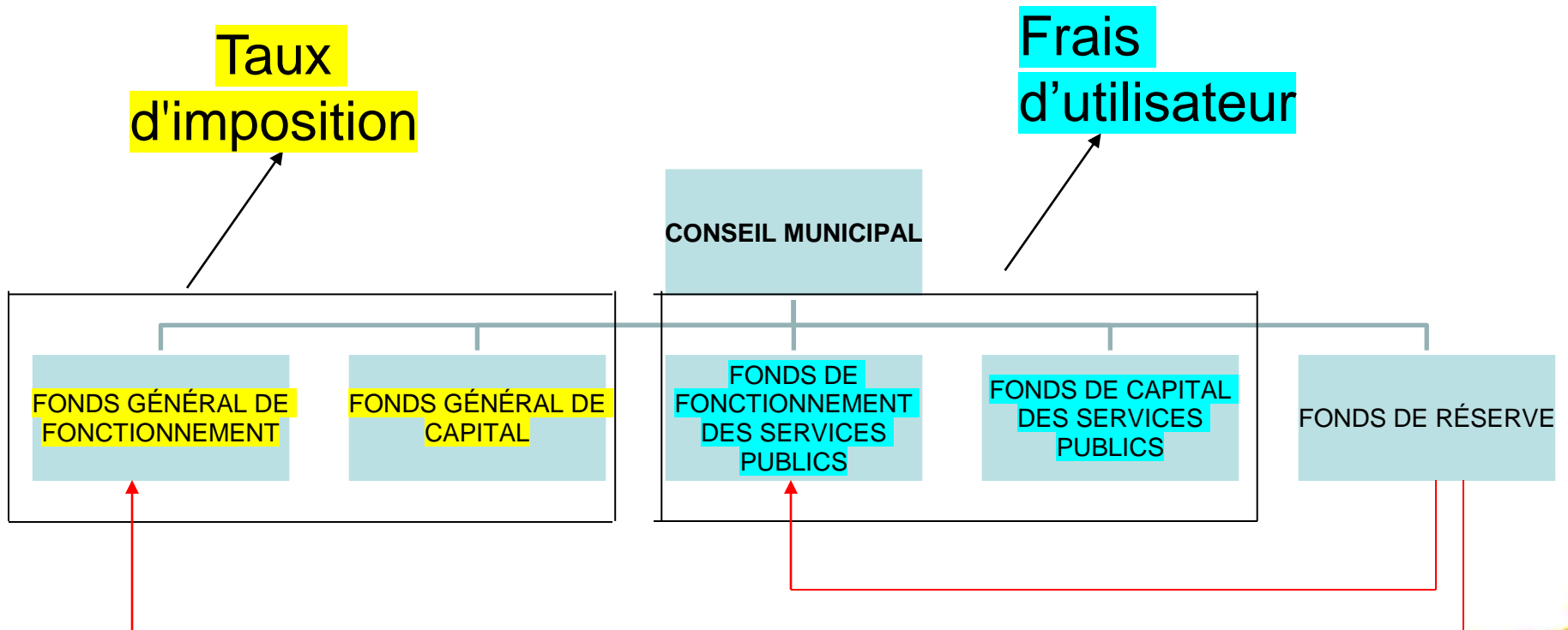
# **Partie 1**

## **Rapports financiers et établissement de budgets**

# Types de fonds



# Types de fonds



# Comptabilité et préparation de rapports



# États financiers des gouvernements locaux

## 1. États financiers internes

- Simples et faciles à comprendre
- Comparaison entre les revenus et les dépenses réels et le budget par service
- Rapports mensuels ou trimestriels

## 2. États consolidés selon les NCSP

- Plus complexes; comprennent tous les fonds et les organismes contrôlés
- Vérifiés et consolidés
- Requis par Gouvernement locaux et de la Réforme de la gouvernance locale (GLRGL)

# États internes (exemple)

	<b>RÉSULTATS EN COURS</b>		
	<b>BUDGET</b>	<b>ACTUAL</b>	<b>VARIANCE</b>
<b>REVENUE</b>			
SERVICES DE PROTECTION	254,077	254,078	1
SERVICES DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX	67,540	29,812	(37,728)
SERVICES JURIDIQUES	334	0	(334)
FRAIS DE STATIONEMENT	621,032	650,235	29,203
CODIAC TRANSP	462,828	449,900	(12,928)
OPÉRATIONS	14,800	9,104	(5,696)
LOISIR, CULTURE ET EVENEMENTS	199,892	258,734	58,842
SERVICES DES FINANCES	90,426	139,306	48,880
IMPOT FONCIER	23,958,598	23,958,598	0
<b>TOTAL</b>	<b>\$25,669,527</b>	<b>\$25,749,767</b>	<b>\$80,240</b>
<b>EXPENDITURES</b>			
GOUVERNANCE, GESTION GÉNÉRAL	7,525,278	7,522,900	2,378
SERVICES CORPORATIFS	1,257,835	1,306,873	(49,038)
SERVICES JURIDIQUE	154,437	148,640	5,797
SERVICES DES FINANCES	7,450,989	7,616,832	(165,843)
OPERATIONS	11,309,532	10,665,408	644,124
LOISIR, CULTURE ET EVENEMENTS	4,614,037	4,693,929	(79,892)
CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	2,844,057	2,829,204	14,853
SUBVENTIONS	1,704,722	1,713,730	(9,008)
<b>TOTAL</b>	<b>\$36,860,887</b>	<b>\$36,497,516</b>	<b>\$363,371</b>
<b>SURPLUS / (DEFICIT)</b>	<b>(\$11,191,360)</b>	<b>(\$10,747,749)</b>	<b>\$443,611</b>

# États consolidés selon les NCSP (exemple)

	<u>CCSP</u> <u>Budget</u> (Annexe 5)	<u>2020</u> <u>Réel</u>	<u>2019</u> <u>Réel</u>
<b>Produits</b>			
Mandat d'impôt foncier	143 724 760 \$	143 724 755 \$	138 099 112 \$
Financement communautaire et subvention de péréquation du gouvernement provincial	3 108 999	3 109 004	3 919 686
Subvention fédérale tenant lieu	17	17	(56 897)
Transferts gouvernementaux aux fins de l'exploitation (annexe 1)	1 643 974	5 134 703	1 692 830
Autres revenus de source interne (annexe 1)	14 659 597	12 764 851	17 665 235
Revenus des services d'eau et des eaux usées (annexe 1)	35 825 183	36 707 446	35 262 254
Intérêts	<u>762 000</u>	<u>2 795 982</u>	<u>3 503 598</u>
	<u>199 724 530</u>	<u>204 236 758</u>	<u>200 085 818</u>
<b>Charges (annexe 2)</b>			
Services gouvernementaux généraux	54 599 654	56 192 057	56 390 159
Services de protection	42 815 454	42 227 306	40 782 336
Services de transport	30 010 900	28 068 649	30 116 946
Services de santé environnementale et de développement	10 872 948	11 811 501	11 282 263
Services récréatifs et culturels	17 063 132	16 105 777	16 134 780
Services d'eau et des eaux usées	<u>26 115 993</u>	<u>24 868 392</u>	<u>27 163 687</u>
	<u>181 478 081</u>	<u>179 273 682</u>	<u>181 870 171</u>
Excédent annuel avant apports pour immobilisations	18 246 449	24 963 076	18 215 647
Autres apports d'actifs aux immobilisations (annexe 1)	-	7 901 906	5 866 839
Transferts gouvernementaux pour immobilisations (annexe 1)	<u>21 040 414</u>	<u>16 204 000</u>	<u>17 109 380</u>
Excédent annuel	39 286 863	49 068 982	41 191 866
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	<u>735 119 766</u>	<u>735 119 766</u>	<u>693 927 900</u>
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	<u>774 406 629 \$</u>	<u>784 188 748 \$</u>	<u>735 119 766 \$</u>

# États financiers annuels vérifiés

- L'exercice financier correspond à l'année civile
- Doivent être conformes aux NCSP
- Doivent être vérifiés – normes de vérification généralement reconnues (NVGR)
- Notes afférentes faisant partie intégrante des états financiers
- Approbation officielle par le conseil
- Document public
- Comptabilité par fonds

# Rôle du trésorier

Tiré de la *Loi sur la gouvernance locale* :

## **76. Chef des finances et de la comptabilité du gouvernement local (GL) :**

- perçoit et reçoit l'intégralité des fonds
- ouvre les comptes bancaires
- tient avec exactitude les comptes et archives
- est le gardien de tous les comptes et archives
- prépare les états financiers de fin d'exercice pour vérification
- dresse et présente au conseil les rapports périodiques que ce dernier exige
- s'assure que le GL est couvert par une assurance
- donne au conseil et à ses comités des avis sur toutes les questions relevant des finances
- remplit toutes les autres fonctions que le conseil lui assigne

## **77. Le maire/la mairesse ou la personne nommée par le conseil approuve les paiements avec le trésorier**

# Rôle de l'auditeur

## Dans l'article 79 de la *Loi sur la gouvernance locale* (Loi) :

- Doit être un comptable professionnel agréé (CPA)
- L'auditeur remplit les fonctions que prescrivent à la fois la présente loi et ses règlements, la *Loi sur le contrôle des municipalités* et le conseil par voie d'arrêté ou de résolution
- Il est tenu de terminer l'audit annuel des comptes au plus tard le premier mars
- Dans les dix jours qui suivent la date à laquelle il a terminé l'audit annuel des comptes du GL, il transmet au ministère des copies certifiées conformes des états financiers
- Lorsque le conseil omet de nommer un auditeur, le ministre peut le nommer

# Budget

Revenus

Dépenses



# Qu'est-ce qu'un budget?

- **Plan financier avec cibles**
- **Divers budgets**
  - Personnel
  - Activités de l'organisation
  - Événements spéciaux
  - Gouvernement (y compris le GL)
  - Pluriannuel



# Établissement de budgets du gouvernement local

# Aperçu sur le budget

- Préparé tous les ans
- Approuvé par une résolution du conseil lors d'une réunion ordinaire
- Établit le taux d'imposition pour le fonds de fonctionnement général
- Établit les frais d'utilisateurs pour le fonds de fonctionnement des services publics
- Budgets équilibrés
- Soumis au ministre des GLRGL sur des formulaires prescrits

# Qui y participe?

- Personnel, chefs des services et superviseurs
- Trésorier et personnel des finances
- Équipe de gestion
- Comité des finances (le cas échéant)
- Citoyens (le cas échéant)
- Membres du conseil

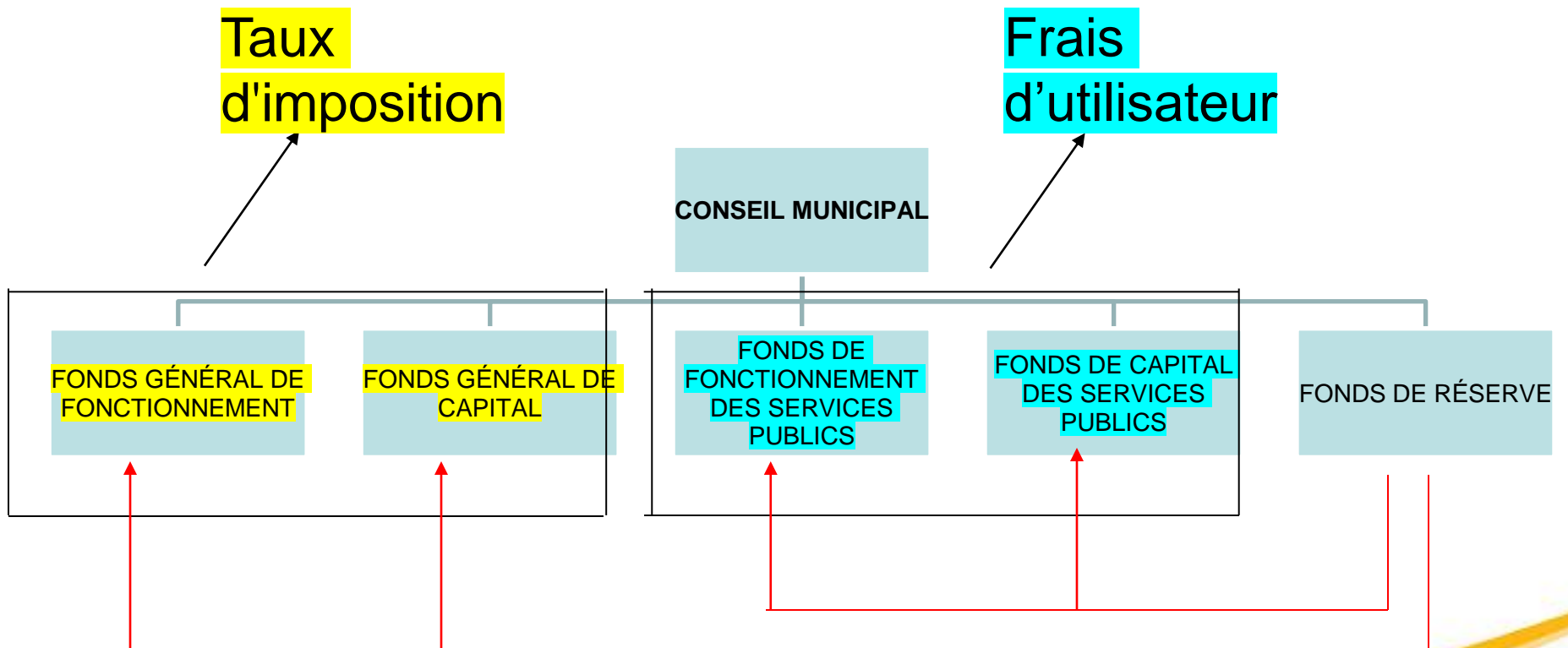
# Étapes du processus budgétaire

1. Établir un calendrier budgétaire
2. Établir les lignes directrices organisationnelles des budgets du GL
3. Passer en revue les plans financiers à long terme et les plans stratégiques (le cas échéant)
4. Demander les points de vue des autres, notamment les membres du conseil
5. Revoir l'information et préparer une ébauche du budget
6. Recevoir l'assiette fiscale pour les taux et la subvention de financement du GLRGL
7. Finaliser le budget
8. Approbation du conseil et soumission à GLRGL
9. Approbation du Ministère (Ministre du GLRGL)

# Types de budgets de gouvernement local

1. Fonctionnement général
2. Fonctionnement de services publiques (eau et eaux usées ou égouts)
3. Budgets de capital
  - Général
  - Services publics

# Types de fonds



# Budget de fonctionnement général

## Gouvernements locaux

# Budget de fonctionnement général

## Points saillants:

- Budget le plus visible dans votre collectivité
- Soutenu par le prélèvement municipal (taux d'imposition)
- Comprend tous les revenus et dépenses non liés aux services publics
- Approuvé par une résolution du conseil lors d'une réunion ordinaire



# Sommaire sur les recettes

- Recettes des évaluations foncières (mandat)
  - Taxes foncières sur les résidences
  - Taxes foncières sur les biens non résidentiels
- Subvention de financement
- Propres sources de revenus

# Recettes de l'impôt foncier

# Définitions



Assiette d'évaluation foncière = valeur imposable totale des propriétés résidentielles et non résidentielles dans votre municipalité. Les évaluations et les chiffres sont fournis par Service Nouveau-Brunswick (SNB).



Taux d'imposition = taux appliqué à l'évaluation d'un bien utilisé pour calculer le taux d'impôt d'un bien payé par le propriétaire du bien.



Recettes fiscales foncières(mandat) = assiette fiscale pour le taux multipliée par taux d'impôt foncier (divisé par 100 \$ d'évaluation).

# Assiette fiscale municipale pour le taux:

- Valeur de toutes les propriétés fournies par Service Nouveau-Brunswick (SNB)
- Le rajustement pour le paiement versé en remplacement d'impôts (PVRI) est soustrait
  - Rajustement des biens fédéraux
- Majoration pour les propriétés non résidentielles et majoration pour les propriétés industrielles lourdes
  - Le taux applicable pour ces propriétés est de 1,4 à 1,7 fois le taux résidentiel. Le conseil décide du ratio.

# Calcul de l'assiette fiscale municipale pour le taux

Base d'évaluation foncière (SNB)

-

Rajustement du paiement fédéral en remplacement d'impôts

+

40 % - 70 % de l'évaluation foncière des biens non résidentiels

+

40% - 70% de l'évaluation foncière des biens industriels lourds

=

**Assiette fiscale pour le taux**

# Recettes municipales provenant de l'impôt foncier

**Assiette fiscale pour le taux \* Taux d'impôt / 100  
= recettes de l'impôt foncier**

\*Le taux d'impôt foncier est établi pour équilibrer le budget de fonctionnement.

# Loi concernant le financement communautaire

# Financement communautaire pour les gouvernements locaux et districts ruraux

- Trois composantes :
  - Subvention de péréquation
    - Somme des paiements de péréquation reçus en 2022, rajustée en fonction de la croissance de l'assiette fiscale.
- Réaffectation des subventions de base
  - Réaffecter progressivement le financement de base sur cinq ans au fonds des CSR
- Financement à la CSR
  - Fonds disponibles par la CSR pour couvrir les coûts des projets liés à leur stratégie régionale.



# Propres sources de revenus

# Propres sources de revenus

- **Services fournis à d'autres gouvernements**
  - Services de protection - Incendie
  - Services de transport – Entretien en été et en hiver
  - Services de répartition
  - Entente aux niveaux des services récréatifs
- **Vente de services**
  - Aréna
  - Centre culturel et installations
  - Piscine et plages
  - Marchés, transport en commun
  - Événements spéciaux

# Propres sources de revenus (suite)

- **Revenus provenant de leurs propres sources**
  - Licences et permis
  - Permis de construire
  - Amendes
  - Stationnement
  - Location d'édifices
  - Prélèvement sur l'hébergement
- **Autres transferts**
  - Excédent de l'avant-dernière année
  - Transferts d'autres fonds (eaux et égouts pour les services partagés)

# Dépenses de fonctionnement général

# Dépenses

- **Services d'administration générale**
  - Services législatifs
  - Administration générale
  
- **Services de protection**
  - Police et incendie
  - Contrôle des animaux
  - Mesures d'urgence
  - Règlements administratifs (le cas échéant)

# Dépenses

- **Services de transport**
  - Administration
  - Transport routier en hiver et en été
  - Ingénierie
  - Transport en Commun
  
- **Services récréatifs et culturels**
  - Administration
  - Patinoires, parcs, terrains de jeu, plages, lieux historiques
  - Événements spéciaux, festivals
  - Lieux historiques, bibliothèques

# Dépenses

- **Services d'aménagement environnemental**
  - Urbanisme - Commission
  - Commissions de développement régional
  - Développement économique
  - Tourisme
- **Services d'hygiène environnementale**
  - Collection des déchets solides
  - Élimination des déchets solides - Commissions de services régionaux

# Dépenses

- **Services financiers**
  - Administration
  - Services de la dette – Intérêt et principal
  - Approvisionnement
  - Dépôt dans le fonds de réserve (compte d'épargne)
  - Capital du fond de fonctionnement



# Résumé sur le budget de fonctionnement général

**Si, après avoir calculé toutes les recettes et dépenses le budget est déséquilibré, le conseil a quelques options pour l'équilibrer :**

## Options pour les surplus

- Réduire le taux d'impôt foncier
- Accroître les niveaux de services
- Transférer dans le fonds de réserve pour l'avenir

## Options pour les déficits

- Accroître le taux d'impôt foncier
- Réduire les niveaux de services
- Accroître les taux des propres sources de revenus
- Budgéter un transfert provenant de la réserve en capital si les revenus sont disponible

# Revenus d'impôt foncier (Mandat)

• Dépenses totales	7 660 000 \$
• Moins : Propres sources rev.	1 500 000 \$
• Moins : SF	<u>625 000 \$</u>
• Exigence taxe locale	<b>5 535 000 \$</b>
• Mandat visé	5 535 000 \$
• Divisé par assiette fiscale	374 300 000 \$
• Taux d'imposition	1,4784 \$

# Budget de fonctionnement des services publics

# Budget de fonctionnement des services publics

## Points saillants

- Services d'eau et d'égout
- Soutenus par les taux/frais aux utilisateurs
  - Taux fixes et variables
- Approuvé par une résolution du conseil lors d'une réunion ordinaire
- Budget balancé

# Composantes

## Recettes

- Frais d'utilisateur
- Eau en vrac
- Recettes du fonds général (coûts des services de protection contre les incendies)

## Dépenses

- Administration
- Fonctionnement
- Services fiscaux (dette)

# Résumé sur le budget de fonctionnement des services publics

**Si, après avoir calculé toutes les recettes et dépenses, le budget est déséquilibré, le conseil a quelques options pour l'équilibrer :**

## Options pour les surplus

- Réduire les frais d'utilisateur
- Accroître les niveaux de services
- Transférer dans le fonds de réserve pour l'avenir

## Options pour les déficits

- Accroître les frais d'utilisateurs
- Réduire les niveaux de services
- Budgéter un transfert provenant de la réserve en capital si les revenus sont disponible

# Budgets de capital

# Budget de capital

## Points saillants

- Annuel et pluriannuel (5 à 10 ans)
- Gestion des actifs
  - Cibles de recapitalisation
- Les frais sur la dette (services fiscaux) forment une partie des budgets général et des services publics.
- Dépenses d'immobilisations (PCGR)
- La *Loi sur l'urbanisme* exige que les gouvernements locaux soumette un plan d'immobilisations quinquennal avec leur plan municipal



# Catégories des dépenses du budget de capital

- Administration générale (utilisation des terres, hôtel de ville, TI)
- Services de protection (équipement pour la protection contre les incendies, poste de police)
- Services de transport (routes, égout, transport en commun)
- Services d'aménagement de l'environnement (nouveau marché)
- Services des loisirs et culturels (champs, parcs)
- Services d'hygiène environnementale (eau et égout)

# Sources de financement du budget de capital

- Fonds pour développement des collectivités (taxe sur l'essence)
- Gouvernement provincial
- Gouvernement fédéral
- Capital du fonctionnement
- Réserves
- Groupes communautaires
- Autres

## Plan d'immobilisation de 5 ans

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Administration générale</b>					
hôtel de ville	\$ -	\$ 1,500,000	\$ -	\$ -	\$ -
Terrain	\$ 200,000	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
<b>Total</b>	<b>\$ 200,000</b>	<b>\$ 1,500,000</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>
<b>Services de protection</b>					
Camion incendie pumper	\$ -	\$ 400,000	\$ -	\$ -	\$ -
Rescue	\$ -	\$ -	\$ 200,000	\$ -	\$ -
<b>Total</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 400,000</b>	<b>\$ 200,000</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>
<b>Services de transport</b>					
Flotte de véhicule Divers	\$ -	\$ -	\$ 200,000	\$ -	\$ -
Flotte de véhicule divers	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 200,000
<b>Total</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 200,000</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 200,000</b>
<b>Services d'urbanisme</b>					
<b>Total</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>
<b>Services récréatifs et culturels</b>					
<b>Total</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>
<b>Grand Total</b>	<b>\$ 200,000</b>	<b>\$ 1,900,000</b>	<b>\$ 400,000</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 200,000</b>
<b>Source de financement</b>					
Taxe sur l'essence	\$ -	\$ 500,000	\$ -	\$ -	\$ -
Gouv.provincial	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Gouv.Fédéral	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Capital du budget	\$ 50,000	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Réserves	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Autre					
<b>Financement total</b>	<b>\$ 50,000</b>	<b>\$ 500,000</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>
<b>Emprunt nécessaire</b>	<b>\$ 150,000</b>	<b>\$ 1,400,000</b>	<b>\$ 400,000</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 200,000</b>

# Pratiques exemplaires en matière de budget de capital

- Investir dans ses propres actifs plutôt que de faire grossir ses actifs (gestion des actifs)
- Examiner les répercussions des activités de fonctionnement sur le budget de capital proposé
- Faire une planification pluriannuelle est crucial pour être viable et stratégique

# **Budgets de fonctionnement, de services publics et de capital**

## **Résumé**

# Défis dans l'établissement des budgets pour un gouvernement local

## Recettes

- La majeure partie des recettes provient de l'impôt foncier et des taux des services publics
- Les propres sources de revenus sont limitées

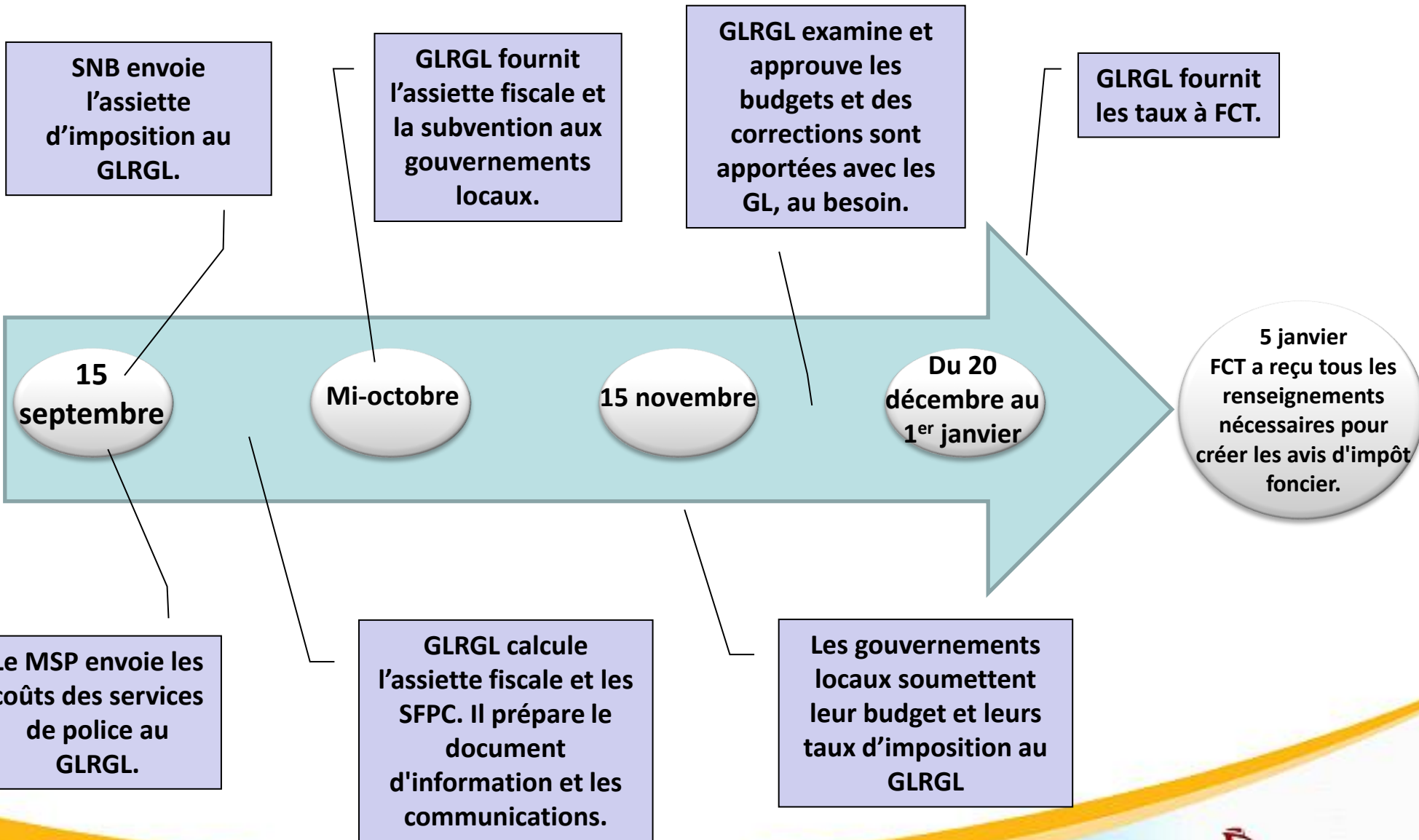
## Dépenses

- La majorité des dépenses est fixe; les dépenses variables sont limitées
- Il est difficile de s'ajuster si les recettes sont inférieures à ce qui est prévu
- Les contribuables et les utilisateurs de services publics veulent plus de services sans hausse de taxes et de frais
- Les décisions non planifiées ont des répercussions

# Pratiques exemplaires

- Planification à longueur d'année
- Budgets pluriannuels liés à un plan stratégique
- Planification financière à long terme
- L'établissement des priorités est crucial
- Participation des citoyens
- Prendre les décisions en tenant compte des budgets, dans la mesure du possible
- Faire une mise à jour des budgets pendant l'année

# Calendrier budgétaire





# Questions

- Votre administrateur/trésorier
- Autres municipalités
- Direction des finances communautaires (GLRGL)
- Vos auditeurs

# Partie 2

## Gestion des actifs

# Pourquoi?

- Pratiques exemplaires
- Exigences provinciales
  - Fonds pour développement des collectivités (taxe sur l'essence)
- Investissements importants en immobilisations

# Objectifs de la gestion des actifs

- Collection de mesures prévues qui permettront aux actifs de fournir le niveau de service souhaité de façon durable tout en gérant les risques au plus bas coût du cycle de vie
- Équilibrer les coûts du cycle de vie et les niveaux de services

# Sept questions sur la gestion des actifs

- Que possédez-vous et où est-ce? (inventaire)
- Quelle en est la valeur? (valeur – coût de remplacement)
- Quel en est l'état/le temps de service qui reste?
- Qu'est-ce qui doit être fait? (entretien, remise en état, remplacement)
- Quand devez-vous le faire? (analyse de la durée de vie utile)
- Combien cela coûtera-t-il? (exigences en matière d'investissement)
- Comment garantir la durabilité? (plan financier à long terme)

# Composantes

## La plupart des gouvernements locaux ont maintenant :

1. Une liste des immobilisations corporelles (ce qui est à nous)
2. La valeur des immobilisations corporelles (combien cela vaut-il)
3. Un plan financier à long terme

## Que manque-il pour apporter la touche finale :

4. État de l'infrastructure locale
5. Niveaux de service escomptés
6. Stratégie de gestion des biens
7. Stratégie de financement

# Pratiques exemplaires

- Former une équipe interne avec une expertise en finances et en infrastructures
- Simplifier la procédure, établir un processus de recapitalisation où l'on garantit un investissement minimal dans les biens existants

# Avantages

- Conformité provinciale
- Connaissance des exigences de financement pour entretenir les actifs
- Amélioration de l'état des actifs
- Aide aux membres du conseil lors de la prise de décisions



# **Partie 3**

## **Emprunt de capitaux et financement à long terme**

# Processus en trois étapes

1. Approbation de l'emprunt de capitaux
2. Approvisionnement et achèvement des projets en immobilisations
3. Financement à long terme

# Emprunts de capitaux

# Résumé sur l'emprunt de capitaux

1. Préparation du budget de capital
2. Résolution du conseil
3. Demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités (CECM) (documents exigés)
4. Avis d'audience publique (annoncé dans les journaux)
5. Analyse de la demande
6. Audience publique
7. Approbation ministérielle

# Commission des emprunts de capitaux par les municipalités

## Mandat

- Le mandat de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités (CECM) consiste à surveiller et à autoriser les emprunts de capitaux à long terme par les municipalités et les commissions

## Membres

- Six hauts fonctionnaires sont nommés à la Commission par le lieutenant gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités*

# Demande par l'emprunteur

- Résolution du conseil pour faire une demande d'emprunt ( montant, raison d'être et la durée)
- Autorisation d'emprunter de la CECM
  - Audience de la Commission
  - Approbation ministérielle

# Audience de la Commission

- Emprunt pour des dépenses en immobilisations légitimes
- Montant respectant les limites prévues par la loi
- Il faut respecter les politiques
- Il faut avoir les moyens financiers de faire l'emprunt
- L'avis d'audience est conforme à la loi
- Le public peut soulever des objections

# Approbation ministérielle

- Doit avoir l'approbation de GLRGL (Décret Ministériel) avant qu'un projet puisse commencer ou avant d'engager des dépenses nécessitant un prêt (ex: attribution d'un appel d'offres)
- Un financement provisoire peut être obtenu pour les dépenses en capital qui seront remboursées dans les trois ans par des subventions fédérales ou provinciales



# Approvisionnement et travaux de construction achevés



# Financement à long terme

# Autorisation de financement à long terme

- Une fois qu'un projet (ou une phase d'un grand projet) est terminé et qu'on en connaît le coût final, on peut prendre des dispositions en vue de son financement à long terme (débentures)
- Les gouvernements locaux ne peuvent emprunter des fonds à long terme qu'à partir de leurs propres fonds de réserve, du gouvernement provincial ou fédéral, ou encore de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick (CFMNB) (débentures)
- Résolution du conseil pour la demande de financement( formulaire d'application)
- Des débentures sont émises deux fois l'an (au printemps et à l'automne)

# Autorisation de financement à long terme

- Remplir le formulaire de demande de financement
- Le formulaire de demande de financement est signé et scellé par le greffier/la greffière et transmis à GLRGL

# Ressources

- Guide d'emprunt de capitaux par les municipalités
  - <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/lg-gl/pdf/GuideDempruntCapitauxMunicipalities.pdf>
- Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux du Nouveau-Brunswick
  - <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/lg-gl/pdf/PSAB-CCSP/GuidePresentationRapportsFinanciersMunicipaux.pdf>

# Des questions?

- Votre administrateur ou votre trésorier
- Direction des finances communautaires -  
Gouvernements locaux et de la Réforme de la  
gouvernance locale

[www.gnb.ca](http://www.gnb.ca)

# Pratiques exemplaires en matière de planification des immobilisations, d'emprunts et de financement

- Planifiez ... planifiez ... planifiez
  - Ayez un plan d'immobilisations
  - Commencez votre processus budgétaire tôt
  - L'autorisation d'emprunter est valable pour deux ans. Vous pouvez vous présenter une fois devant la Commission pour tous les projets à réaliser au cours de l'année
- Ne vous engagez pas à réaliser des projets avant d'avoir obtenu l'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités (CECM)
- Tenez compte des taux d'inflation et des besoins futurs pour établir le taux d'imposition et les frais d'utilisation
- Informez-vous! Soyez transparent!

# Récapitulation de la présentation



# Aperçu sur le rôle du conseil

- Approbation du budget annuel
- Approbation du plan quinquennal d'immobilisations
- Approbation des états financiers vérifiés
- Approbation des emprunts
- Transfert vers les réserves et depuis les réserves
- Octroi de contrats conformément aux lois et aux politiques en matière d'approvisionnement
- Poser des questions!!
- Redevable aux citoyens!!

